



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage

Question écrite n° 119982

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la fermeture de la raffinerie de Berre-l'Étang (Bouches-du-Rhône). Celle-ci a été annoncée par la multinationale étasunienne *LyondellBasell*. Le site est rentable, mais pas suffisamment aux yeux des décideurs, en quête permanente du profit maximum. Après la fermeture de la raffinerie Total de Dunkerque, après l'annonce de la mise en vente, puis au final la fermeture de celle de *Petroplus Raffinage Reichstett* en Alsace, il s'agirait d'une attaque supplémentaire sur l'outil de raffinage national. Dès le 28 septembre 2011, les salariés de Berre-l'Étang se sont mis en grève avec occupation du site pour le maintien de l'emploi et les assemblées générales se multiplient, sous l'impulsion de la CGT, pour discuter de la grève de toute la branche pétrole. Il lui demande ce qu'il compte faire pour maintenir la raffinerie de Berre-l'Étang, ce qui passe par l'interdiction des délocalisations, la nationalisation des grandes entreprises et des secteurs stratégiques, avec la création d'un pôle public de l'énergie regroupant au minimum Total, EDF, GDF, Areva, et placé sous le pilotage démocratique des usagers et des salariés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119982

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10988

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)